

## Mouvement Rentrée 2023 - Enseignants du 1er degré privé Fiche de candidature – Priorités B4 – B5 – C1

Conformément aux règles d'encadrement pour le traitement des données personnelles – Règlement Général sur la Protection des Données (cf Circulaire paragraphe VII)

**Les demandes parvenues après le délai de rigueur ne seront pas prises en considération.**

L'enseignant qui est candidat duplique en **autant de fois que nécessaire** cette fiche dûment complétée.

**Pour le 10 juin 2023, délai de rigueur, il transmet :**

- un exemplaire à la **D.S.D.E.N. - D1D - Services des Moyens 1er Degré (SM1D)** ([sm1d49@ac-nantes.fr](mailto:sm1d49@ac-nantes.fr))
- un exemplaire au **Président de la Commission Diocésaine de l'Emploi - Pôle RH - DDEC 49** ([f.goigoux@ec49.fr](mailto:f.goigoux@ec49.fr))
- un exemplaire au **chef d'établissement d'accueil concerné par la candidature.**

Le chef d'établissement d'accueil concerné par la candidature accusera réception de cette fiche et en adressera une copie au candidat.

### Identité :

Nom d'usage		Nom de naissance	
Prénom		Date de naissance	
Adresse personnelle			
Code postal		Commune	
NUMEN		Téléphone	
Mail professionnel			

### Situation administrative actuelle :

Ancienneté : .....Année(s).....Mois.....Jours (Vous devez impérativement joindre à votre dossier l' <b>Ancienneté Générale de Service (AGS)</b> obtenue à partir de votre I-Professionnel.)	
<input type="checkbox"/> Professeur des écoles <input type="checkbox"/> Instituteur  <input type="checkbox"/> Temps complet <input type="checkbox"/> Temps partiel sur autorisation.....% <input type="checkbox"/> Temps partiel de droit.....%	
Ecole (nom et commune)	Quotité horaire*

\*Quotité horaire : 2h25 – 6h75 – 9h – 13h50 – 20h25 – 27h

Si vous n'êtes pas en poste, précisez votre situation : .....

**Motif de votre candidature :** Cf. circulaires DDEC mouvement et DSSEN procédure de nomination des maîtres) :

- Priorité 2 : mutation interdiocésaine  B4  B5  
 Priorité 3 : stagiaire lauréat(e) des concours externes  C1

**Quotité horaire souhaitée pour la rentrée 2023 :**

- TC (27h)  ¾ tps (20h25)  ½ tps (13h50)  9h  ¼ tps (6h75)  2h25

**Vœux :** indiquez la référence du poste souhaité (voir liste des postes publiée)

Formulation de 3 vœux écoles précis (L'ordre des vœux ne détermine pas de priorité.)			
N° du poste	Ecole sollicitée (nom et commune)	Code RNE Ecole	Quotité

Formulation de 3 vœux élargis déterminés par un secteur géographique	
Commune :	Commune nouvelle :
Bassin : <input type="checkbox"/> Angers <input type="checkbox"/> Cholet <input type="checkbox"/> Saumur <input type="checkbox"/> Segré	

Après lecture de la circulaire relative à la procédure de nomination des maîtres du 1<sup>er</sup> degré privé, j'ai bien noté que mon affectation sur un de mes vœux école ne pourra donner lieu à un refus non légitimé.

Date et signature du <b>candidat</b>	Date et signature du <b>chef d'établissement d'accueil (Accusé de réception)</b>

Après proposition de la Commission Diocésaine de l'Emploi, le **chef d'établissement d'accueil** transmettra **pour le 28 juin 2023** cette **fiche** ainsi que son **avis motivé** à la **D.S.D.E.N.** Cet avis pourra être communiqué à l'intéressé(e) à sa demande.

Date et signature du <b>chef d'établissement d'accueil</b>
Après CDE du 22 juin 2023, <b>pour le 28 juin 2023</b>